

La secrétaire générale de l'UMP Michèle Tabarot, députée et maire du Cannet (Alpes-Maritimes), pourrait être visée par l'enquête ouverte en 2008 contre son frère en Espagne. Mis en examen par les juges espagnols de l'Audiencia nacional pour une escroquerie immobilière estimée à 72 millions d'euros, Claude Roch Tabarot a notamment vendu des centaines de maisons à bâtir sur des terrains qui ne lui appartenaient pas. Selon les pièces de l'enquête consultées par Mediapart, son groupe immobilier, Riviera Invest, a aussi opéré des retraits massifs en espèces, à hauteur de 13,5 millions d'euros, et de nombreux virements vers le Maroc, les États-Unis et... la France.

Des victimes françaises s'approprient à réclamer de nouveaux actes d'investigation: ils pourraient conduire la justice à vérifier le train de vie et les modalités de financement de l'activité politique de Michèle Tabarot et de son deuxième frère, Philippe, secrétaire national de l'UMP, conseiller général des Alpes-Maritimes et candidat à la mairie de Cannes en 2014.

« Il y a des preuves qu'une partie de l'argent des victimes espagnoles du groupe Riviera est allée en France et que cet argent a été détourné par un membre de la famille de responsables politiques, dans leur campagne électorale », déclare à Mediapart l'avocat de l'association des victimes, M^e José Luis Escobar.

« L'argent parti vers le Maroc a provoqué l'intervention et le blocage des fonds par la justice marocaine, poursuit-il. Si les Français ne permettent pas l'utilisation d'argent de provenance douteuse par leurs candidats, ils doivent enquêter sur la destination de chaque euro détourné dans notre affaire, à partir des comptes sur lesquels les victimes ont déposé leur argent. Les Français doivent enquêter sur la destination de l'argent détourné vers la France par virements bancaires, et sur l'argent qui a pu être transporté en liquide. »

À ces soupçons s'ajoute le fait que le plus proche conseiller de la secrétaire générale de l'UMP, Frank Mezzasoma, trésorier adjoint de la fédération UMP des Alpes-Maritimes, a en effet été l'un des actionnaires de la holding de Roch Tabarot en Espagne, Riviera Coast invest. Questionné par Mediapart sur la fraude reprochée à Riviera, Frank Mezzasoma a répondu par mail qu'il nous invitait à nous *« reporter aux déclarations du juge d'instruction ou du procureur, voire à celle de l'avocat espagnol de la société qui ont toujours été très claires » (sic).*

Ce proche collaborateur de Michèle Tabarot assure qu'il a quitté la société en 2007, avant l'ouverture de l'enquête, mais il refuse de s'exprimer sur les malversations et les sorties en espèces, relevées dès 2005, par la police espagnole. En 2008, lorsque l'affaire a éclaté, il avait quitté quelque temps, *« pour des raisons privées »,* le cabinet de la maire du Cannet.

Selon le quotidien *El Mundo* (voir ci-contre son édition du 2 juin), les services de police espagnols vérifient l'hypothèse qu'une partie des fonds soit allée vers un financement politique de l'UMP, ou à un soutien *« à la carrière politique de Michèle ».*

« Je sais que des fonds, plus de trois millions d'euros, ont été emmenés en voiture dans les Alpes-Maritimes à l'occasion des élections municipales de 2008 », assure Robert Garcia, l'un des Français floués par le groupe Riviera. Naguère proche du clan familial, Garcia a perdu plus de 340 000 euros dans l'achat de dix studios dans une résidence universitaire du groupe Riviera à San Vicente del Raspeig, près d'Alicante.

Ce témoignage est à rapprocher des accusations portées par Jean Martinez, candidat malheureux aux municipales à Cannes en 2008. Le divers droite déclare devant les caméras de France 3 Côte d'Azur qu'il a fait l'objet d'une tentative de subornation par *« l'entourage »* de Philippe Tabarot, afin qu'il abandonne la course à la mairie. Voici les images (sur lesquelles on aperçoit d'ailleurs Frank Mezzasoma dans le public, derrière Philippe Tabarot) :

Ces accusations, mollement démenties par l'intéressé, n'ont donné lieu à aucune plainte malgré leur gravité, et l'allusion au *« grand banditisme »* par Martinez.

Selon les victimes, le groupe Riviera aurait eu recours à plusieurs sociétés off-shore. *« Roch m'a dit qu'il avait mis une partie de l'argent aux îles Caïmans, poursuit Robert Garcia. Il m'a promis de me rembourser plus tard, en prétextant que la police le surveillait, et qu'il ne pouvait pas voyager. »* Garcia attend toujours. *« À San Vicente del Raspeig, l'un des vendeurs des terrains a été payé d'un pot-de-vin de 600 000 euros via une société aux îles Caïmans »,* témoigne Miguel Cancela, un agent immobilier français, victime lui aussi de l'escroquerie.

Des sorties en espèces d'un total de 13,5 millions d'euros

L'évaporation des fonds collectés auprès des acheteurs floués est l'une des questions posées en mars 2009 par l'un des rapports d'enquête de l'Unité de la délinquance économique et fiscale de la police judiciaire espagnole obtenu par Mediapart.

« Le groupe Riviera a disposé d'un volume très important de fonds entre les années 2005 et 2008, dont la destination a été différente de celle pour laquelle ils ont été confiés, notent les enquêteurs. Une somme supérieure à 8,3 millions d'euros (...) apparaît répartie entre différents pays, le Maroc pour 7 millions d'euros, suivi des États-Unis (772 000 euros) et France (607 043 euros). Ces montants sont suffisamment significatifs pour s'interroger sur l'usage de ces fonds et la logique de cette opération. »

Les sorties en espèces d'un total de 13,5 millions d'euros sur les différents comptes bancaires du groupe (Banco Popular, Deutsche bank, Banco Santander, Banco Valencia, BBVA...) sont analysées comme le moyen *« de laisser le moins de traces de leur destination finale ».*

L'analyse des comptes bancaires révèle, selon les policiers, « une gestion irrationnelle du grand patrimoine accumulé » : « Paiement par carte bleue pour plus de 700 000 euros au Banco Popular, école des enfants, clubs nautiques, leasing de véhicules de luxe, paiements de compagnie de jets privés, frais d'hôtel élevés, transferts à des proches de M. Tabarot. » Elle montre aussi « la volonté d'occulter la destination d'importantes quantités d'argent, comme le montrent les sorties en espèces (13,5 ME), ou les transferts de fonds à l'étranger (8,4 ME). »

Le groupe de Roch Tabarot a vendu de nombreux appartements sur plans, pour des programmes de constructions non réalisées à Grenade et Murcie. Il remettait aussi des photocopies couleur de garanties bancaires aux acheteurs, de façon à annuler les originaux sans qu'ils le sachent. « Cette pratique montre que l'on a non seulement falsifié des documents commerciaux, en remettant des photocopies à la place d'originaux, mais qu'on a créé la sensation de sécurité chez les clients », signalent les policiers.

« Il y a des familles qui sont absolument ruinées, des retraités qui ont tout perdu, 60 ans de travail partis en fumée, commente Miguel Cancela. À Murcie, ils ont loué un terrain, mis une cabane en préfabriqué et vendu 2 000 appartements sans être propriétaires. Pour acheter, vous deviez verser 50 %, et vous aviez, soi-disant, votre appartement dans six mois. Mais ils n'ont rien construit des 2 000 appartements vendus ! »

Miguel Cancela détaille une « tactique bien rodée » : « Riviera les rappelait et leur disait : "En fait on ne va pas construire à Murcie, parce que les prévisions immobilières ne sont pas bonnes. Je ne vais pas vous rendre votre argent non plus, mais si vous ne voulez pas tout perdre, je peux vous bifurquer sur la promotion à Alicante, j'ai quelques studios, normalement ils valent 35 000 euros mais là ce sera 90 000 euros parce qu'ils sont en fonctionnement." Les gens se disaient qu'il valait mieux signer à Alicante, du coup Riviera arrivait à soutirer 55 000 euros en plus ! Ils ont construit sans payer personne, à chaque fois ils changent de promoteur, ils calculent tout. Partout où ils vont, ils le font, ils s'en fichent, ils sont couverts par la justice. Je ne m'explique pas comment une personne qui a détourné autant d'argent à trois banques privées, qui a vendu 4 000 appartements, qui a arnaqué des milliers de familles, puisse sortir de prison comme ça. » En septembre 2008, Roch Tabarot a en effet été remis en liberté moyennant le paiement de 60 000 euros de caution.

Son arrestation a été une séquence de film. Ayant appris que les dirigeants du groupe allaient partir au Maroc en jet privé, des victimes ont annoncé à la police qu'elles allaient les empêcher *manu militari*, compte tenu du risque de fuite. Les policiers acceptent de tendre une souricière à l'aéroport. « Ils les ont laissés monter dans le fourgon qui les conduisait à l'avion et là cinq voitures sont apparues et des policiers sont sortis, armes aux poings », se souvient Miguel Cancela.

La remise en liberté, la faible caution, puis un premier non-lieu, cassé par l'Audiencia nacional en juillet 2011, laissent à penser que les appuis politiques de la famille Tabarot en Espagne n'ont pas été inactifs. Le tribunal de commerce d'Alicante a néanmoins déjà condamné, en première instance, Roch Tabarot à une interdiction de gérer de cinq ans.

La presse souligne l'amitié ancienne de Roch Tabarot et du futur ministre d'Aznar, Eduardo Zaplana

C'est en 1962, après - et à cause - de l'indépendance de l'Algérie, que le clan familial, alors incarné par Robert Tabarot, l'un des chefs de l'OAS à Oran, s'est mis à l'abri à Alicante. Michèle Tabarot est d'ailleurs la seule de la fratrie à être née dans cette ville refuge, avant son départ pour Cannes. Dans les années 1980, après la mise en liquidation judiciaire de sa première société en France, Roch Tabarot revient s'installer à Alicante, alors que le maire socialiste de Benidorm signe le jumelage de sa ville avec Le Cannet, sous l'impulsion de Michèle Tabarot, alors adjointe au maire. Robert, le patriarche du clan, inaugure alors Aqualandia, un parc aquatique à Benidorm.

Les Tabarot se rapprochent de deux dirigeants du Parti populaire (PP) : Eduardo Zaplana, successivement maire de Benidorm (1991-94), dirigeant de la Région de Valence (1995-2002), puis ministre du travail et porte-parole du gouvernement Aznar (2003-2004), puis Luis Diaz Alperi, maire d'Alicante (1995-2008) et député régional de Valence, mis en examen à de multiples reprises dans les affaires du PP. La presse souligne l'amitié ancienne de Roch Tabarot et du futur ministre d'Aznar, invité de certaines fêtes familiales sur la Côte d'Azur. « La croissance du groupe Riviera est étroitement liée à l'ascension politique de Zaplana », analyse l'agent immobilier Cancela.

Dans les années 1990, Roch Tabarot investit dans la construction d'un complexe résidentiel de luxe, Golf Bahia, 150 000 m² de terrains situés à proximité du parc d'attraction Terra Mitica. Il revend l'opération en cours de route. L'enquête judiciaire ouverte pour des malversations sur le parc - qui a coûté 400 millions d'euros - met en cause l'exécutif régional, et révèle que la famille de Zaplana a aussi spéculé sur des terrains voisins.

Roch Tabarot obtient aussi l'autorisation d'exploiter un casino, le Costa Blanca, à Villajoyosa, avant que le fisc découvre des irrégularités de gestion, en particulier le non-paiement des taxes dues à la région, et remette en cause sa licence.

À Alicante, le maire (PP) Luis Diaz Alperi ménage lui aussi le promoteur français. Alors que l'administration communale conteste le projet du groupe Riviera d'installer son siège social dans les locaux de l'ancien lycée français de la ville, Diaz Alperi ferme opportunément les yeux. Les travaux sont réalisés sans permis de construire, ni autorisation d'activité par l'architecte de Tabarot qui n'est autre que celui de la mairie. Coïncidence : Diaz Alperi démissionne d'ailleurs de ses fonctions le jour de l'arrestation de Roch Tabarot.

Depuis, Diaz Alperi et la maire qui l'a remplacé, Sonia Castedo, ont été mis en examen en octobre 2012 pour « *trafic d'influence* » dans un des volets de l'affaire « Brugal », vaste réseau de corruption régionale impliquant le PP, pour avoir favorisé un promoteur. Mais l'ancien maire d'Alicante est aussi impliqué dans l'affaire « Gürtel », fameux dossier visant le PP retiré à l'ex-juge anticorruption Baltasar Garzón, et il vient d'être mis en cause pour avoir dissimulé deux millions d'euros de revenus au fisc, ainsi que l'achat d'un yacht de 15 mètres de long.

Malgré la communication d'une liste de questions précises, Roch Tabarot et sa sœur Michèle n'ont pas donné suite à nos demandes d'entretien. M^e Philippe Amsellem, avocat de la secrétaire générale de l'UMP, nous a indiqué que les virements de Riviera vers la France étaient justifiés pour partie par des paiements de leur participation au Mipim (Marché international des professionnels de l'immobilier) de Cannes. M^e Emilio Eiranova Encinas, l'avocat de Roch Tabarot, nous a indiqué, par mail, que nos informations relatives aux sorties en espèces étaient « *radicalement fausses* ».

Le rapport d'enquête de mars 2009 correspond à l'analyse des opérations bancaires opérées « *exclusivement en Espagne* », a-t-il souligné. On ne peut pas déduire bien sûr de ce seul document que les fonds décaissés soient partis en France. Mais l'avocat de Roch Tabarot n'a pas été en mesure de nous indiquer le pourquoi, ni la destination finale, de ces sorties de cash. Il n'a pas non plus commenté l'utilisation, par le groupe Riviera, de sociétés off-shore basées aux îles Caïmans.

Questionné sur ces soupçons de financement politique, Philippe Tabarot nous a indiqué par SMS qu'il a « *financé (sa) campagne électorale de 2008 par un prêt personnel, une participation de (ses) colistiers et des dons de personnes physiques dans le cadre des montants autorisés par la loi* » ; et que son compte de campagne a été « *validé par la commission nationale des comptes de campagne* ».

De l'affaire Riviera comme des liens de Frank Mezzasoma avec la société, Michèle Tabarot et son frère Philippe n'aiment pas parler. Lors de nos entretiens avec eux en janvier (*lire notre boîte noire*), les deux élus avaient réagi vivement à l'évocation des soucis judiciaires de leur frère. « *Bon, mon frère vit en Espagne oui, vous faites quoi ? (...) C'est ahurissant ! On va arrêter l'entretien très vite, je ne vois pas où vous voulez aller* », s'était énervée la secrétaire générale de l'UMP.

« *Ce n'est pas votre boulot ça, avait rétorqué Philippe Tabarot. Il n'y a aucune condamnation là-dessus. Notre frère travaille depuis trente ans en Espagne, il n'y a aucune acointance possible avec nous, c'est gratuit. Je n'ai pas envie de parler de cela. Ce n'est pas correct* », s'était agacé l' élu UMP, en expliquant l'affaire par la « *crise immobilière* » : « *Il y a des affaires qui ont pu bien fonctionner à une période, et moins bien à une autre période. Des centaines d'entreprises sont en difficulté en Espagne, il a été dans ce lot malheureusement. Cela n'a aucun lien avec la politique française.* »

Lire aussi

- [Primaire, mariage pour tous: le grand fiasco de l'UMP](#)
- [Une vague ultra a emporté l'UMP](#)
- [UMP: Copé élu président, Fillon dénonce «une fracture»](#)

Sollicités dans un premier temps en janvier pour un portrait-enquête de la secrétaire générale de l'UMP, Michèle et Philippe Tabarot nous ont chacun accordé un entretien d'une heure et demie, elle à Paris, lui à Cannes. Interrogés alors sur l'affaire mettant en cause leur frère, ils avaient balayé nos questions, considérant que cela n'avait « *aucun lien avec la politique française* ». Quelques jours après l'entretien avec Mme Tabarot, nous avons reçu un courrier de son avocat avec « *quelques observations* » qu'elle avait « *souhaité formuler* ».

Nous les avons à nouveau sollicités pour un entretien, début juin, avec de nouveaux éléments. Michèle Tabarot a refusé de nous répondre et nous a renvoyés vers son avocat. Philippe Tabarot s'est contenté d'une réponse par SMS. Roch Tabarot n'a pas donné suite à notre demande. Sollicité à de multiples reprises, depuis plusieurs mois, Frank Mezzasoma, le conseiller de Michèle Tabarot, a refusé l'entretien et nous a fourni des réponses par mail.

Cet article est le premier volet de notre enquête sur Michèle Tabarot.